

*L'Adresse*

d'apprentissage. Quatre cent mille jeunes chômeurs canadiens d'un bout à l'autre du pays ont désespérément besoin d'un programme d'apprentissage. Cela veut-il dire que la promesse libérale en matière de formation professionnelle pour ces jeunes Canadiens a été oubliée? Elle est peut-être oubliée par les libéraux, mais non par les néo-démocrates ni par les 400 000 jeunes chômeurs canadiens.

• (1935)

On ne parle pas de créer des emplois en agriculture. En fait, il n'est même pas question d'agriculture dans ce discours du Trône. Voilà une omission incroyable, compte tenu des décisions prises récemment à Paris dans le cadre du GATT. Étant donné que le ministre de l'Agriculture, le député de Regina—Wascana, a travaillé avec tant d'acharnement au Cabinet en faveur des agriculteurs de tout le pays, il semble incroyable qu'il ne soit pas question d'agriculture après tout le travail qu'il y a consacré.

On n'y parle pas non plus du secteur des ressources naturelles. C'est un secteur qui a contribué à bâtir le pays. Or, il n'en a absolument pas été question dans le discours du Trône. Il est clair qu'on n'a pas tenu compte de l'ouest du pays dans le discours du Trône, mais aussi que les Canadiens de partout, aussi bien les chômeurs que ceux qui ploient sous des impôts excessifs, ont eux aussi été laissés pour compte.

Dans ce discours, on fait état d'une refonte du régime de sécurité sociale, mais on garde sous silence une des dernières lois adoptées par le Parlement, le projet de loi C-91, qui accorde un brevet d'une durée maximale de 20 ans à quelques médicaments prescrits et garantit aux fabricants de médicaments des prix monopolistiques ainsi que des profits substantiels aux frais des Canadiens.

Les médicaments prescrits coûtent plus cher au Canada que partout ailleurs à cause de cette loi. Pourtant, le gouvernement libéral ne semble pas avoir l'intention de l'abroger. En abrogeant la loi C-91, on réduirait le fardeau financier des gens qui ont besoin de médicaments prescrits et des régimes provinciaux de remboursement de médicaments, qui subissent d'énormes tensions à l'heure actuelle.

En outre, l'abrogation de cette loi dévastatrice stimulerait la création d'emplois dans le secteur des médicaments génériques canadiens. Tant que cette loi restera en vigueur, la vie des Canadiens continuera d'être menacée.

Depuis que cette loi a été sanctionnée, le coût des médicaments prescrits a monté en flèche au Canada. Les gens qui prennent des médicaments prescrits sont forcés de choisir entre acheter des médicaments dont ils ont besoin pour vivre ou des aliments pour se nourrir. C'est le cas notamment de gens à revenu fixe ou faible de ma circonscription.

Nous ne pouvons permettre que cette loi monopolistique, qui autorise les compagnies pharmaceutiques internationales à fixer les prix à leur guise sans aucune concurrence, continue de faire

du tort aux gens qui ont le plus besoin de médicaments. La loi C-91 doit être abrogée immédiatement.

Nous, du Nouveau Parti démocratique, applaudissons à la reconnaissance du gouvernement dans le discours du Trône que dans certains pays «la démocratie est menacée et son avenir est menacé». Le Canada aussi est menacé; c'est le cas notamment des Canadiens qui sont sans emploi ou qui craignent de le perdre. Les Canadiens craignent aussi de perdre leurs programmes sociaux qui leur assurent une certaine sécurité.

Mon parti, le Nouveau Parti démocratique, a toujours appuyé fermement les initiatives qui favorisent et renforcent les régimes démocratiques et servent la cause de la paix. Nous, néo-démocrates, sommes également des nationalistes canadiens. Nous ne croyons pas au nationalisme régional ou ethnique. Nous croyons que ces manifestations de nationalisme nuisent à l'unité canadienne. Nous sommes profondément convaincus que le gouvernement doit faire contrepoids au pouvoir économique pour veiller à ce que les programmes soient équitables pour tous.

Nous avons toujours préconisé un gouvernement central fort, mais il doit être à l'écoute de notre temps. Nous croyons que le gouvernement excelle lorsque les citoyens ont du travail. Si les citoyens sont réduits à l'oisiveté, la démocratie est menacée.

Il est difficile de parler d'unité nationale lorsque les gens sont au chômage ou sous-employés. Lorsque les premières nécessités de la vie font défaut, la démocratie est toujours menacée.

Je préviens le gouvernement: le NPD ne va pas accepter que la question nationale soit remise à l'ordre du jour tant que les chômeurs n'auront pas retrouvé du travail. Ce sont là les questions qui comptent pour nous et pour tous les Canadiens.

J'espère que le gouvernement va s'inspirer de la citation suivante, que j'emprunte à quelqu'un qui parlait de l'organisation du gouvernement et de la mise en oeuvre d'un programme pour rebâtir notre pays. Cette personne a dit: «Ce qui témoigne de la valeur de notre société démocratique, ce n'est pas que nous ajoutions à l'abondance des nantis, mais que nous donnions assez à ceux qui ont trop peu.»

• (1940)

[Français]

**M. Antoine Dubé (Lévis):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'intervention du député qui représente ici le Nouveau Parti démocratique. J'ai surtout accroché sur une phrase quand il a parlé de régionalisme. Il s'est aussi prononcé en faveur d'un gouvernement central fort.

Je voudrais rappeler aux autres députés qu'un représentant du NPD a été élu une seule fois dans l'histoire du Québec, lors d'une élection partielle. Devant l'insensibilité de son parti, ce député-là ne s'est pas représenté aux dernières élections générales. Je pense qu'il valait la peine de signaler ce fait pour montrer l'insensibilité d'un parti qui se dit démocratique à l'égard des gens de tous les coins du pays, en particulier à l'égard des gens du Québec. Je pense que la population les a jugés là-dessus.